



# Bénéficiaire d'une expertise

## La Visite Énergie

*Quoi de mieux que de vous rencontrer sur place, dans votre entreprise, pour faire le point sur votre situation ? C'est l'objet de la Visite Énergie.*

*Elle vous propose un premier éclairage sur la gestion de l'énergie dans votre entreprise et vous permet de :*



**IDENTIFIER**  
vos équipements  
les plus  
consommateurs



**VISUALISER**  
votre profil  
de  
consommation



**DÉFINIR**  
et hiérarchiser  
les actions  
d'économies d'énergie

### AVANTAGES

- Des actions **simples et peu coûteuses**
- Un rapport de visite **concis et explicite**
- Des **économies d'énergie** à la clé

### DÉROULEMENT

1. Vous prenez rendez-vous avec le conseiller environnement de votre CCI
2. Vous préparez les éléments à tenir à sa disposition lors de sa visite (factures, contrats...)
3. Le conseiller de votre CCI se rend dans votre entreprise pour recueillir les informations sur votre consommation, vos équipements, vos pratiques et vos contraintes (environ 1h)
4. Il vous remet un rapport de visite, par mail ou lors d'une restitution orale dans votre entreprise

## TARIF

0 € H.T

Le coût de la prestation est de 600 €, pris en charge par votre CCI, l'ADEME et la Région.

**VOUS N'AVEZ DONC RIEN À DÉBOURSER !**



## VOTRE CONTACT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Solène Guillet  
Tél. 03 81 47 42 08  
[s.guillet@bfc.cci.fr](mailto:s.guillet@bfc.cci.fr)

[www.bourgognefranchecomte.cci.fr](http://www.bourgognefranchecomte.cci.fr)



Un programme financé par l'ADEME et la Région Bourgogne-Franche-Comté et déployé par les CCI de Bourgogne Franche-Comté

**MOBILISONS LES ÉNERGIES & PRÉSERVONS VOS RESSOURCES**